

CONSIGNE PRATIQUE ET DE SECURITE

- être majeur ou accompagné d'une personne majeure
- être couvert par une assurance responsabilité civile
- savoir nager
- gilet flottant obligatoire
- ne pas dépasser les bouées jaunes
- attention au risque d'hydrocution surtout en cas de forte chaleur
- consommation d'alcool et de drogue interdite et dangereuse
- avant de vous mettre debout, assurez-vous qu'il y a suffisamment de profondeur pour être amorti par l'eau en cas de chute et d'éviter l'accident
- respecter les autres usagers du lac quel qu'il soit
- ne rien jeter dans le lac
- avoir un point lumineux visible si vous naviguez de nuit
- le paddle se met à l'eau à une hauteur d'eau minimale équivalente à la hauteur des genoux pour éviter tout frottement avec des pierres
- paddle gonflable donc veillez à bien vérifier les surfaces ou vous le déposez lorsque vous êtes hors de l'eau et à éviter les surfaces saillantes
- la pagaie peut couler si elle se remplit d'eau et tombe à la verticale
- le paddle et l'ensemble du matériel est de la responsabilité de l'utilisateur